Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.07.2023 Numéro de version 1 Révision: 12.07.2023

*

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit
Nom du produit OneBond One Cleaner

Numéro de la fiche de données de sécurité : 2199LUB02
1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Le produit est destiné à des utilisations industrielles ou professionnelles.
Étape du cycle de vie PW Utilisation étendue par les travailleurs professionnels
Secteur d'utilisation
SU17 Fabrication générale, p. ex. machines, équipements, véhicules, autres matériels de transport
Catégorie du produit PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité
Catégorie de processus
PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
Catégorie de rejet dans l'environnement
ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur)
ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)
Fonction technique Promoteur d'adhérence
Emploi de la substance / du mélange Chimie de la construction

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
Producteur/fournisseur :
Saint-Gobain Surface Solutions
251 rue de l'Ambassadeur
78700 Conflans, France
+33 1 34 90 41 40
Onebond.support@Saint-Gobain.com
1.4 Numéro d'appel d'urgence +33 1 34 90 41 40

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange
Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008
Aerosol 3 H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

2.2 Éléments d'étiquetage
Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008
Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
Pictogrammes de danger néant
Mention d'avertissement Attention
Mentions de danger
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Conseils de prudence
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.07.2023 Numéro de version 1 Révision: 12.07.2023

Nom du produit OneBond One Cleaner

(suite de la page 1)

2.3 Autres dangers
Résultats des évaluations PBT et vPvB
PBT: Non applicable.
vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges
Description : Mélange composé des substances indiquées ci-après.

Composants dangereux :		
CAS: 68476-40-4 EINECS: 270-681-9 Numéro index: 649-199-00-1	hydrocarbures en C3-4 Flam. Gas 1A, H220; Press. Gas (Comp.), H280	≥9-<10,5%
CAS: 107-98-2 EINECS: 203-539-1 Numéro index: 603-064-00-3 Reg.nr.: 01-2119457435-35-xxxx	1-méthoxypropane-2-ol Flam. Liq. 3, H226; STOT SE 3, H336	≥4,5-<5%
CAS: 5131-66-8 EINECS: 225-878-4 Numéro index: 603-052-00-8 Reg.nr.: 01-2119475527-28-xxxx	3-butoxy-2-propanol Flam. Liq. 3, H226; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319	≥3-<3,5%
CAS: 141-43-5 EINECS: 205-483-3 Numéro index: 603-030-00-8 Reg.nr.: 01-2119486455-28-xxxx	2-aminoéthanol Skin Corr. 1B, H314; Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332 Limite de concentration spécifique: STOT SE 3;H335: C ≥ 5 %	≥0,2-<0,25%

SVHC néant
Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours
Remarques générales:
Eloigner immédiatement la personne accidentée de la zone dangereuse. En cas de malaise du patient, consulter un médecin et lui présenter cette fiche de données de sécurité.
après inhalation : Apporter de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
après contact avec la peau : En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
après contact avec les yeux :
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes,
en écartant bien les paupières.
après ingestion : Si les troubles persistent, consulter un médecin.
4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés
Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.07.2023 Numéro de version 1 Révision: 12.07.2023

Nom du produit OneBond One Cleaner

(suite de la page 2)

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction
Moyens d'extinction:
CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Pas d'autres informations importantes disponibles.
5.3 Conseils aux pompiers
Equipement spécial de sécurité : Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Tenir éloigné des sources d'inflammation.
6.2 Précautions pour la protection de l'environnement Aucune mesure particulière n'est requise.
6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Assurer une aération suffisante.
6.4 Référence à d'autres rubriques
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Garder les récipients hermétiquement fermés.
Préventions des incendies et des explosions:
Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.
Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.
Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
Stockage :
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :
Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.
Stocker uniquement dans le récipient d'origine non ouvert.
Indications concernant le stockage commun : Ne pas conserver avec les agents d'oxydation
Autres indications sur les conditions de stockage : néant

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.07.2023 Numéro de version 1 Révision: 12.07.2023

Nom du produit OneBond One Cleaner

(suite de la page 3)

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

No CAS Désignation de la substance % Type Valeur Unité	
CAS: 107-98-2 1-méthoxypropane-2-ol	
VLEP	Valeurà court terme: 375 mg/m³, 100 ppm Valeur à long terme: 188 mg/m³, 50 ppm risque de pénétration percutanée

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec la peau

Protection respiratoire :

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

Protection des mains : Pas nécessaire.

Protection des yeux/du visage Pas nécessaire.

Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales.

État physique	aérosol
Couleur :	blanc
Odeur :	de type fruité
Seuil olfactif:	Non déterminé.
Point de fusion :	<-100 °C (DIN ISO 3016)
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	>-42 °C (DIN)
Inflammabilité	Non applicable.
Limites inférieure et supérieure d'explosion	
inférieure :	Non déterminé.
supérieure :	Non déterminé.
Point d'éclair	<-80 °C (DIN ISO 2592)
Température d'inflammation :	>400 °C (DIN 51794)
Température de décomposition :	Non déterminé.
pH à 20 °C	10

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.07.2023 Numéro de version 1 Révision: 12.07.2023

Nom du produit OneBond One Cleaner

(suite de la page 4)

Viscosité :	
Viscosité cinématique	Non déterminé.
dynamique :	Non déterminé.
Solubilité	
l'eau :	entièrement miscible
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé.
Pression de vapeur :	Non déterminé.
Densité et/ou densité relative	
Densité à 20 °C:	1 g/cm³ (DIN 51757)
Densité relative.	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.

9.2 Autres informations	
Aspect:	
Forme :	Liquide sur base inerte
Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.	
Température d'inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Danger d'explosion :	Non déterminé.
Minimum ignition energy	
Teneur en solvants:	
Solvants organiques:	≥4,7-<5,3 %
EU-VOC (%)	18,0700 %
Changement d'état	
Point/l'intervalle de ramollissement	
Propriétés comburantes	Non déterminé.
Vitesse d'évaporation.	Non applicable.

Informations concernant les classes de danger physique	
Substances et mélanges explosibles	néant
Gaz inflammables	néant
Aérosols	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Gaz comburants	néant
Gaz sous pression	néant
Liquides inflammables	néant
Matières solides inflammables	néant
Substances et mélanges autoréactifs	néant
Liquides pyrophoriques	néant
Matières solides pyrophoriques	néant
Matières et mélanges auto-échauffants	néant
Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
Liquides comburants	néant
Matières solides comburantes	néant

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.07.2023 Numéro de version 1 Révision: 12.07.2023

Nom du produit OneBond One Cleaner

(suite de la page 5)

Peroxydes organiques	néant
Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
10.2 Stabilité chimique Stable dans les conditions de stockage recommandées.
Décomposition thermique / Conditions à éviter:
Pas de décomposition si utilisé conformément aux spécifications.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue
10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
Toxicité aiguë :
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

Composant	Type	Valeur	Espèce
CAS: 141-43-5 2-aminoéthanol			
Oral	LD50	2.050 mg/kg (Rat)	
Dermique	LD50	1.000 mg/kg (rbt)	
CAS: 5131-66-8 3-butoxy-2-propanol			
Oral	LD50	>2.000 mg/kg (Rat)	
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (Rat)	
CAS: 107-98-2 1-méthoxypropane-2-ol			
Oral	LD50	>4.000 mg/kg (Rat)	
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (lapin)	

de la peau : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
des yeux : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Sensibilisation :
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagénicité sur les cellules germinales
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.07.2023 Numéro de version 1 Révision: 12.07.2023

Nom du produit OneBond One Cleaner

(suite de la page 6)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger par aspiration
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien
Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité
Toxicité aquatique : Non classé comme dangereux pour les organismes aquatiques.

Type d'essai/Concentration effective/Méthode/Evaluation	
CAS: 107-98-2 1-méthoxypropane-2-ol	
LC50/96h	6.812 mg/l (poisson)
EC50/48h	23.300 mg/l (Daphnia magna)

12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

Procédé :	
CAS: 107-98-2 1-méthoxypropane-2-ol	
Biod. (28 days)	65-69 %

12.3 Potentiel de bioaccumulation	
CAS: 107-98-2 1-méthoxypropane-2-ol	
EBAB	0,37 log Pow

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
PBT: Non applicable.
vPvB: Non applicable.
12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien
Le produit ne contient pas de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne.
12.7 Autres effets néfastes
Autres indications écologiques :

Indications générales :
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou
les canalisations.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.07.2023 Numéro de version 1 Révision: 12.07.2023

Nom du produit OneBond One Cleaner

(suite de la page 7)

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Emballages non nettoyés :
Recommandation :
Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.
Produit de nettoyage recommandé : Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	
ADR, IMDG, IATA	UN1950
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	
ADR	1950 AÉROSOLS
IMDG, IATA	AEROSOLS
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
ADR	

Classe	2 1950 Gaz.
Étiquette	2.2
IMDG, IATA	

Class	2 Gaz.
Label	2.2
14.4 Groupe d'emballage	
ADR, IMDG, IATA	néant
14.5 Dangers pour l'environnement	Non applicable.
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Gaz.
Indice Kemler :	-
No EMS :	F-D,S-U
Stowage Code	SW1 Protected from sources of heat. SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS:

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.07.2023 Numéro de version 1 Révision: 12.07.2023

Nom du produit OneBond One Cleaner

(suite de la page 8)

Segregation Code	Category C, Clear of living quarters. SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2. For WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable.
Indications complémentaires de transport :	
ADR	
Quantités limitées (LQ)	1L
Quantités exceptées (EQ)	Code: E0 Non autorisé en tant que quantité exceptée
Catégorie de transport	2
Code de restriction en tunnels	D
IMDG	
Limited quantities (LQ)	1L
Excepted quantities (EQ)	Code: E0 Non autorisé en tant que quantité exceptée
"Règlement type" de l'ONU:	UN 1950 AÉROSOLS, 2.2

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) (Liste des substances candidates, annexes XIV et XVII)
Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)
Règlement (CE) 2020/878 (modifiant l'annexe II de REACH relative à la compilation des fiches de données de sécurité)
Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 cf. section 2

Directive 2012/18/UE
Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Restriction: 3

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.07.2023 Numéro de version 1 Révision: 12.07.2023

Nom du produit OneBond One Cleaner

(suite de la page 9)

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)
Aucun des composants n'est compris.

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT
Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues
Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers
Aucun des composants n'est compris.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes
H220 Gaz extrêmement inflammable.
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H312 Nocif par contact cutané.
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H332 Nocif par inhalation.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008	
Aérosols, Section 2.3.1	Règles d'extrapolation

Service établissant la fiche technique de sécurité: Quality
Contact :
Ignacio Tello
+33 1 34 90 41 40
Onebond.support@Saint-Gobain.com
Acronymes et abréviations:
ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)
ICAO: International Civil Aviation Organisation
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
LC50: Lethal concentration, 50 percent

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.07.2023 Numéro de version 1 Révision: 12.07.2023

Nom du produit OneBond One Cleaner

(suite de la page 10)

LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
SVHC: Substances of Very High Concern (REACH regulation)
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Flam. Gas 1A: Gaz inflammables – Catégorie 1A
Aerosol 3: Aérosols – Catégorie 3
Press. Gas (Comp.): Gaz sous pression – Gaz comprimé
Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3
Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B
Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

*** Données modifiées par rapport à la version précédente**

Conformément à l'annexe II du règlement REACH, les sections modifiées dans cette version de la fiche de données de sécurité par rapport à la version précédente sont marquées avec des astérisques.